



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 23 mars 2022

L'Assemblée Générale (AG) est déclarée ouverte à 19h05 et est présidée par M^{me} Victoria Stackelberg, Vice-présidente.

Liste de présence

Le comité actuel est présent au complet : M^{mes} Christine Le Hunsec, Justine Le Hunsec et Victoria Stackelberg ainsi que MM. Damien Wolfensberger et Loïc von Allmen.

M. Jean-Charles Bazin est présent en qualité de directeur.

Les membres présents sont MM. Daniel Brunner, Marcello Maggi et Robin Foeth.

Ordre du jour

1. Mot de la Présidente et rapport du comité sur l'activité de l'EVTS pour 2021

Mme la Présidente Christine Le Hunsec dresse le bilan de l'année 2021.

Cette année a connu quelques chamboulements notamment avec le départ du directeur M. Pierre-Olivier Caste. Il a été remplacé par son adjoint M. Jean-Charles Bazin qui est remercié pour sa disponibilité et réactivité.

Ensuite, des investissements ont été faits dans la modernisation du site web et de l'identité visuelle de l'EVTS ainsi que dans l'achat de nouvelle voile pour les Pico. Malheureusement, dû à l'opposition toujours en cours, le ponton n'a pas pu être posé cette année.

De plus, l'EVTS organise une journée porte ouverte et ramassage des déchets le 22 mai prochain.

Enfin, la Présidente remercie chaleureusement les moniteurs pour leur implication.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale 2021

Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Rapport du trésorier sur les comptes de 2021

M le trésorier Loïc von Allmen présente les comptes 2021. Une augmentation des recettes, notamment grâce au changement des catamarans, peut être constatée. On remarque de plus un certain dynamisme des cours privé notamment en wing foil. Par rapport aux recettes, l'EVTS n'a pas été beaucoup subventionné ce qui est positif. On

remarque, comme annoncé précédemment, un gros budget alloué au site. L'année 2022 a commencé avec moins de liquidité que l'année 2021.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

La lecture du rapport est faite.

5. Approbation du rapport et des comptes

Le rapport et les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

6. Election du comité

Il demandé s'il y a des candidats parmi l'assemblée. Ce qui n'est pas le cas. Ensuite, il est proposé d'élire, pour l'année 2022, le comité actuel en l'état avec M^{me} Christine Le Hunsec en tant que présidente. Celui-ci est élu à l'unanimité des membres présents.

7. Election des vérificateurs aux comptes pour l'année 2021

Les deux vérificateurs 2021, M^{me} Elke Pittet et M. Vincent Schmied, se représentent pour l'année 2022. Les membres présents élisent les vérificateurs à l'unanimité. Ceux-ci sont chaleureusement remerciés pour leur engagement.

8. Fixation de la cotisation

Le montant de la cotisation proposé par le comité est de 80 CHF. Celui-ci est accepté à l'unanimité des membres présents.

9. Mot du directeur

M. Jean-Charles Bazin remercie le comité, tout d'abord, pour la confiance qui lui a été accordée. La reprise n'a pas été évidente, notamment avec la casse du poignet d'un des moniteurs, mais une belle entraide a été démontrée par l'ensemble des moniteurs.

Il remercie, de plus, le nouveau sponsor « Amag » qui a soutenu l'achat de voile Mylar pour les Pico ainsi que de nouvelles combinaisons. Il remercie, également, la commune de Coppet pour la confiance accordée d'année en année.

Divers

M. Daniel Brunner demande quelles sont les activités qui ont été mises en place pour la clientèle plus âgée. Ce sont l'abonnement navigation autonome, les cours groupe pour adulte, les cours privés ainsi que la participation à des régates.

L'AG est clôturée à 19h35.

Le Président de l'Assemblée

Le Secrétaire de l'Assemblée
